

# Avis d'appel public à la concurrence

## **Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

Syndicat Mixte Grands passages Tarn Nord

Técou

BP 80133

81 604 GAILLAC CEDEX

Service public SYNDICAT MIXTE GRANDS PASSAGES TARN NORD à 81600 TECOU - SIREN 200 100 568 | Annuaire des Entreprises (data.gouv.fr)

Statut : Syndicat mixte

Activité(s) principale(s) :

- Participation au suivi du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage au titre des grands passages ;
- Le pilotage des études visant la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'aire des grands passages pour le faisceau nord du Tarn,
- La création, l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'aire des grands passages pour le Tarn Nord,
- La participation à l'organisation et la coordination des politiques publiques liées à l'accueil des grands passages des gens du voyage afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des actions engagées. Cette coordination se fera en étroite collaboration avec les maires et les présidents des EPCI au regard de leurs pouvoirs de police respectifs,
- La participation à la médiation administrative avec les services de l'Etat.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

## **Objet du marché :**

**Travaux d'aménagement de l'aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de Montans**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s) pour les lots 1, 3 et 4 et à tranches pour le lot 2

Type de marché de travaux : Exécution

**Lieu principal d'exécution :** Commune de Montans

## **CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 45112500-0 Travaux de terrassement

CPV additionnel 1 : 32400000-7 Réseaux

Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix sont fermes actualisables ;

Dévolution en 4 lots.

**Lot 1 : Terrassement, Nivellement et VRD**

**Lot 2 : Espaces verts**

Tranche ferme : Espaces verts

Tranche optionnelle : Mise en place des haies autour de la parcelle

**Lot 3 : Electricité**

**Lot 4 : Génie Civil**

Le marché a une durée maximale de 8 mois à compter de sa notification.

## **Variantes :**

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

## **Retenue de garantie :**

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

**Avance :**

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.  
Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

**Conditions relatives au marché :**

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget syndical. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Visite sur site**

Visite sur site obligatoire

**Détails sur la visite :**

Les dates prévues de visite sont :

- **Mardi 2 avril 2024 à partir de 14h00**
- **Jeudi 4 avril 2024 à partir de 8h30**

**Amplitude totale de la présence de la maîtrise d'oeuvre sur site : 2 heures**

**Se présenter sans faute à l'horaire de début de l'un de ces deux créneaux.**

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

**En ce qui concerne le lot n°1 :**

**1. Critère Délai d'exécution pondéré à 30 sur 100 points.**

A noter que si le délai indiqué par le maître d'œuvre n'est pas respecté, la note attribuée correspondra à l'appréciation E (0 points)

**1.1. Délai phase de travaux n°1 pondéré à 16 sur 30 points.**

**1.2. Délai phase de travaux n°2 pondéré à 12 sur 30 points.**

**1.3. Délai phase de travaux n°3 pondéré à 2 sur 30 points.**

**2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**

**3. Critère Valeur technique pondéré à 30 sur 100 points.**

**3.1. Sous-critère Conditions de réalisation des travaux pondéré à 15 sur 30 points.**

Le candidat devra préciser la méthodologie choisie pour coordonner l'ensemble des postes de travail afin d'éviter tout problème technique entre les différents postes de travail.

**3.2. Sous-critère Moyens et organisation du candidat pondéré à 15 sur 30 points.**

Le candidat devra préciser les moyens humains et matériels (listes) qu'il compte mettre en œuvre pour l'exécution des travaux ainsi que l'organisation proposée pour le pilotage et la conduite du chantier. Il fournira tous les documents justificatifs.

## **En ce qui concerne le lot n°2 :**

### **1. Critère Délai d'exécution Phases 1 et 2 pondéré à 30 sur 100 points.**

A noter que si le délai indiqué par le maître d'œuvre n'est pas respecté, la note attribuée correspondra à l'appréciation E (0 points)

### **2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**

### **3. Critère Valeur technique pondéré à 30 sur 100 points.**

#### **3.1. Sous-critère Conditions de réalisation des travaux pondéré à 15 sur 30 points.**

Le candidat devra préciser la méthodologie choisie pour coordonner l'ensemble des postes de travail afin d'éviter tout problème technique entre les différents postes de travail.

#### **3.2. Sous-critère Moyens et organisation du candidat pondéré à 15 sur 30 points.**

Le candidat devra préciser les moyens humains et matériels (listes) qu'il compte mettre en œuvre pour l'exécution des travaux ainsi que l'organisation proposée pour le pilotage et la conduite du chantier. Il fournira tous les documents justificatifs.

## **En ce qui concerne le lot n°3:**

### **1. Critère Délai d'exécution Phase 2 pondéré à 30 sur 100 points.**

A noter que si le délai indiqué par le maître d'œuvre n'est pas respecté, la note attribuée correspondra à l'appréciation E (0 points)

### **2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**

### **3. Critère Valeur technique pondéré à 30 sur 100 points.**

#### **3.1. Sous-critère Conditions de réalisation des travaux pondéré à 15 sur 30 points.**

Le candidat devra préciser la méthodologie choisie pour coordonner l'ensemble des postes de travail afin d'éviter tout problème technique entre les différents postes de travail.

#### **3.2. Sous-critère Moyens et organisation du candidat pondéré à 15 sur 30 points.**

Le candidat devra préciser les moyens humains et matériels (listes) qu'il compte mettre en œuvre pour l'exécution des travaux ainsi que l'organisation proposée pour le pilotage et la conduite du chantier. Il fournira tous les documents justificatifs.

## **En ce qui concerne le lot n°4 :**

### **1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**

### **2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.**

#### **2.1. Sous-critère Conditions de réalisation des travaux pondéré à 30 sur 30 points.**

Le candidat devra préciser la méthodologie choisie pour coordonner l'ensemble des postes de travail afin d'éviter tout problème technique entre les différents postes de travail.

#### **2.2. Sous-critère Moyens et organisation du candidat pondéré à 30 sur 30 points.**

Le candidat devra préciser les moyens humains et matériels (listes) qu'il compte mettre en œuvre pour l'exécution des travaux ainsi que l'organisation proposée pour le pilotage et la conduite du chantier. Il fournira tous les documents justificatifs.

**Renseignements d'ordre administratif :** La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 21/03/2024

*Date limite de réception des offres :* **11/04/2024 à 17:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

### **Conditions de remise des offres :**

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -  
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr)